

Informations de base	
<p>2023/2666(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Exigences applicables à la méthode interne ou aux sources externes utilisées dans le cadre du modèle interne de risque de défaut pour estimer les probabilités de défaut et les pertes en cas de défaut</p> <p>Complétant 2011/0202(COD)</p> <p>Subject 2.50.10 Surveillance financière</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
20/04/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)02571	
20/04/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3.0 mois		
10/05/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
29/07/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		